



Vaucelles

Mairie de Vaucelles

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 08 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Vaucelles, dûment convoqués individuellement le deux avril, se sont réunis à la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame Annie DAVID, Maire.

Nombres de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Quorum : 8

Présents : 13

Mme Annie DAVID, M. Guillaume GAUTIER LAIR, Mme Marie Thérèse MONTAGNE, M. Alain VAUDRY, Mme Christine LAIR, M. Guillaume DUSSOUS, M. Sébastien SANTA MARIA, M. Frédéric LECOQ, Mme Laëtitia CHARTRIN, Mme Alexia GUELLER, M. Arnaud BEAUFILS, Mme Charlotte ARSON, M. Hugo LEMOING.

Ont donné procuration : -

Absente non représentée et excusée: 1

Mme Jocelyne VAUPRES.

Secrétaire de séance : M. Guillaume DUSSOUS

Madame La Mairesse procède à l'appel nominatif des membres du Conseil municipal.

Le quorum étant atteint, Madame la Mairesse ouvre la séance à 19h00.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

I. Désignation du secrétaire de séance

II. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

III. Délibérations à l'ordre du jour

DEL 2026-09 - Approbation du Compte Financier Unique 2025

DEL 2026-10 - Affectation des résultats 2025

- DEL 2026-11 - Vote du budget primitif 2026
- DEL 2026-12 - Adoption des taux de fiscalité communale 2026
- DEL 2026-13 - Adoption des subventions et participations accordées pour 2026
- DEL 2026-14 - Étude des devis SVB PAYSAGISTE et JARDIDOM (contrat annuel d'entretien de la commune)
- DEL 2026-15 - Vente du garage communal
- DEL 2026-16 - Proposition de liste des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- DEL 2026-17- Nomination correspondant(e) incendie et secours
- IV. Questions diverses.

I. Désignation du secrétaire de séance

Madame La Mairesse : « Je vous propose de nommer M. Guillaume DUSSOUS secrétaire de séance. Nous passons au vote ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, NOMME M. Guillaume DUSSOUS, Secrétaire de séance.

II. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

Madame La Mairesse : « Je vous propose d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 20 mars 2026 ». Nous passons au vote ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 20 mars 2026.

II. Délibérations à l'ordre du jour

DÉLIB. 2026-09 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE POUR L'EXERCICE 2025

Le Compte Financier Unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents. Il met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ; C'est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Marie-Thérèse MONTAGNE, doyenne de l'assemblée, délibérant sur le Compte Financier Unique 2025 dressé par Mme Annie DAVID, Mairesse :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		466 754,67	36 069,53		36 069,53	466 754,67
Opérations de l'exercice	229 761,85	289 957,60	93 075,34	77 738,06	322 837,19	367 695,66
TOTAUX	229 761,85	756 712,27	129 144,87	77 738,06	358 906,72	834 450,33
Résultats de clôture		526 950,42	51 406,81			475 543,61
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	229 761,85	756 712,27	129 144,87	77 738,06	358 906,72	834 450,33
RESULTATS DEFINITIFS		526 950,42	51 406,81			475 543,61

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

Madame la Mairesse n'ayant pas pris part au vote et quitté la séance au moment de l'approbation du Compte Financier Unique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés, 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention s'étant manifestées, approuve le Compte Financier Unique 2025 de la commune de VAUCELLES.

DÉLIB. 2026-10 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Annie David, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025 statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (289 957,60 - 229 761,85)	526 950,42
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	60 195,75
	466 754,67
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (77 738,06 - 93 075,34)	-51 406,81
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	-15 337,28
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	-36 069,53
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-51 406,81

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	51 406,81 €
Report excédentaire en recettes de fonctionnement (R002)	475 543,61 € (526 950,42 - 51 406,81)

DÉLIB. 2026-11 - VOTE DU BUDGET 2026

Madame La Mairesse présente au Conseil Municipal les propositions pour le budget primitif 2026 de la commune comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 338 219,06 €

Recettes : 746 048,89 €

Section d'investissement

Dépenses : 220 473,87 €

Recettes : 220 473,87 €

Madame La Mairesse rappelle que par délibération n°2023-01 du 09 février 2023, le Conseil municipal a opté pour le passage anticipé au nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023. Ce référentiel donne la possibilité au Maire de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (**fongibilité des crédits**).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés valide le budget 2026 et la fongibilité des crédits : 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Dans le cadre des obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux, Madame La Mairesse présente au Conseil Municipal l'état récapitulatif des indemnités de fonction versées aux élus en 2025.

DELIB. 2026-12 - ADOPTION DES TAUX DE FISCALITÉ COMMUNALE 2026

Madame La Mairesse rappelle que la loi de finances 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. Cette disposition s'est traduit par la suppression du vote du taux de la Taxe d'habitation (TH° et un transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur notre territoire est versée par l'État.

Il est proposé au Conseil Municipal, pour l'année 2026, de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent les suivants :

- Taux de Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 46,75 %
- Taux de Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 28,31 %
- Taux de Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) : 10,19 %

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les taux d'imposition proposés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, les taux de fiscalité locale énoncés ci-dessus pour l'année 2026.

DÉLIB. 2026-13 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

L'association « VAUCELLES MON VILLAGE » a déposé un dossier de demande de subvention pour l'année 2026 pour l'organisation de différents événements festifs sur la commune. Madame La Mairesse propose à l'assemblée de voter la subvention pour l'année 2026.

	Réalisé en 2025	Proposition 2026	Vote 2026
VAUCELLES MON VILLAGE	500,00 €	1 000,00 €	Retrait du vote de Mme Marie-Thérèse MONTAGNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le versement de la subvention de 1 000,00 € à l'association « Vaucelles Mon Village ».

DÉLIB. 2026-14 - ÉTUDE DEVIS SVB PAYSAGISTE ET JARDIDOM (CONTRAT ANNUEL D'ENTRETIEN DE LA COMMUNE)

Dans le cadre de l'entretien annuel des espaces verts communaux, Madame la Mairesse présente au Conseil Municipal 2 devis.

Ces devis comprennent différents travaux de tontes, d'entretien des massifs, de débroussaillage du cours d'eau, de désherbage, de ramassage des feuilles, d'évacuation des déchets verts et divers travaux sur l'ensemble de la commune (cimetière et lotissements).

Il y a lieu de se prononcer sur ces devis :

- SARL SVB PAYSAGISTE (SAINT-LOUP-HORS) a émis un devis de 33 926,80 € HT soit 40 712,16 €.

- SAS JARDIDOM (VAUCELLES) a émis un devis de 31 850,00 € HT soit 38 220,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- VALIDE le devis de l'entreprise SAS JARDIDOM d'un montant de 31 850,00 € HT soit 38 220,00 € TTC, pour les travaux d'entretien annuel des espaces verts de la commune.

DÉLIB. 2026-15 - VENTE DU GARAGE COMMUNAL

Le garage communal situé place des anciens combattants nécessitant d'importants travaux de toiture et de réhabilitation, il est proposé à la vente pour un montant de 10 000 € à ■■■■■.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Vote : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Madame Laëtitia CHARTRIN ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la vente du garage communal sis place des anciens combattants 14400 VAUCELLES et fixe le prix de vente à 10 000 € (dix mille euros). Les frais d'acte notarié et de publicité foncière seront à la charge de l'acquéreur.

DÉLIB. 2026-16 - PROPOSITION DE LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Madame la Mairesse rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants, mais il doit être proposé au centre des impôts 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil municipal.

Madame La Mairesse propose une liste de 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants) pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la liste présentée.

DÉLIB. 2026-17- NOMINATION D'UN(E) CORRESPONDANT(E) INCENDIE ET SECOURS

Afin de représenter la commune auprès des services d'incendie et de secours, Madame la Mairesse lance un appel à volontaire pour occuper cette fonction.

Madame Marie-Thérèse Montagne propose sa candidature.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, désigne Madame Marie-Thérèse MONTAGNE correspondante « incendie et secours » pour la commune.

IV. Questions diverses

- Réalisation de plantations aux abords de la salle communale.
- Information sur le début des travaux de réfection du mur du cimetière par le groupement de bénévoles de la commune.
- Élagage d'un chêne impasse de l'avenir.
- Ouverture à la discussion de l'opportunité de reconduire pour l'année 2027 le repas des aînés et de proposer une action à destination des adolescents de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30. La date du prochain Conseil municipal est fixée au jeudi 25 Juin 2026 à 19h00.

La Maire de Vaucelles,

Annie David



Le Secrétaire de Séance,

Guillaume Dussous

A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Guillaume Dussous', written over the printed name.